

**COMMUNIQUÉ SUR DE GRAVES VIOLATIONS DES DROITS DE  
L'HOMME À L'ENDROIT DES RESCAPÉS DU GÉNOCIDE CONTRE LES  
TUTSI**

**(À L'INTENTION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE, DES  
DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PRESSE)**

*17 août 2020*

Nous, les signataires de ce communiqué, rescapés du génocide contre les Tutsi qui a eu lieu au Rwanda en 1994, faisons appel, par la présente, à vous tous, Organisation des Nations Unies, autres organisations inter-gouvernementales, gouvernements étrangers, organisations et défenseurs des droits de l'homme, journalistes qui lirez ce communiqué, pour que vous preniez conscience de la gravité des violations des droits de l'homme que subissent les rescapés du génocide contre les Tutsi au Rwanda.

Quoique nous soyons bien conscients des violations des droits humains fondamentaux à l'endroit de toutes les tranches de la société rwandaise, nous nous levons aujourd'hui en tant que rescapés, non pas parce que nous nous considérons comme différents des autres citoyens, mais parce que nous croyons qu'au fil des années nous avons été la cible spécifique des tueries et des persécutions exercées par différents services de sécurité du gouvernement rwandais actuel. Ayant épuisé tous les recours à l'échelle nationale, nous avons résolu de recourir à l'aide de la communauté internationale pour qu'une solution durable soit apportée à notre problème.

Il est à noter que des décennies de violence contre les rescapés du génocide contre les Tutsi ont réduit la majorité d'entre eux, particulièrement ceux qui vivent au Rwanda, à renoncer à appeler au secours de peur de représailles par le gouvernement, soit contre eux-mêmes, soit contre les membres de leurs familles. Certains vont même jusqu'à supplier ou à menacer leurs proches ou amis qui osent s'exprimer publiquement pour dénoncer ces méthodes violentes du gouvernement à leur rencontre.

Les groupes des rescapés du génocide, dont l'objectif premier était de demander justice pour leurs membres, ont vu leurs leaders prendre le chemin de l'exil pour échapper à la violence et aux menaces des différents services du gouvernement qui pesaient sur leurs vies. À la suite de ces départs en exil, le gouvernement a imposé ses valets comme nouveaux leaders dont il a graduellement et significativement confisqué les pouvoirs et les privilèges en créant une myriade de commissions et de fonds sous son

contrôle direct. Cette fragmentation a fini par rendre ces groupes impuissants et inadéquats à répondre aux problèmes d'insécurité auxquels les rescapés étaient confrontés. Elle les a plutôt réduits à des outils du gouvernement utilisés au nom des rescapés et souvent contre leur gré et leurs intérêts.

Nous avons choisi les cas de Messieurs Assinapol Rwigara, Kizito Mihigo et Aimable Uzaramba Karasira, trois des exemples les plus connus qui mettent en lumière les tueries systématiques qui visent les rescapés du génocide, pour les deux premiers, et un plan d'assassinat, pour le troisième. Il est à noter que la majorité de ces tueries ont été commises chaque fois au cours des quelques mois précédant la commémoration du génocide qui a lieu chaque année au mois d'avril. Les trois cas illustrent une constante dans des morts suspectes et/ou des persécutions entraînant la mort de rescapés du génocide échelonnées sur ces derniers vingt-six ans. Six des caractéristiques les plus frappantes de cette constante sont : un vicieux ternissement de la réputation des victimes potentielles à travers les médias; l'isolement social ; le renvoi du travail ou le sabotage de leurs entreprises (pour ceux qui œuvrent dans le secteur privé); l'implication des services de sécurité du gouvernement dans l'exécution et l'étouffement des crimes ; le manque total d'enquêtes transparentes sur ces crimes et de poursuites judiciaires contre les suspects; l'intimidation de quiconque ose demander qu'enquête soit faite. Les méthodes utilisées incluent la fusillade de la victime menottée ou en détention par la police ; des exécutions maquillées en suicides ; des maladies fatales de très courte durée que l'opinion prend pour des morts par empoisonnement ; des disparitions et des accidents de circulation organisés.

M. Rwigara, un homme d'affaires de grand renom, a été soumis à un constant harcèlement par divers services de sécurité pendant beaucoup d'années pour finir par être assassiné en 2015 dans un accident de circulation organisé. Alertées par un appel anonyme, son épouse et sa fille avaient vite accouru sur les lieux du soi-disant accident accompagnées d'une ambulance. Alors qu'elles avaient trouvé M. Rwigara encore conscient et essayaient de l'embarquer dans l'ambulance pour une aide d'urgence, elles avaient été physiquement retenues par des membres de la police qui ont plutôt enfermé la victime, encore en vie, dans un sac mortuaire avant de le transporter précipitamment dans une morgue plutôt que dans un hôpital. M. Rwigara a été retrouvé plus tard, sans vie, avec des blessures au couteau encore saignantes à l'arrière de la tête, blessures qu'il n'avait pas avant d'être fourré dans la fourgonnette de la police.

Les persistantes demandes d'une enquête de la part de la famille Rwigara ont déclenché une cruelle campagne de diffamation et de persécution conduite par le Président Paul Kagame lui-même et la Ministre des Affaires Étrangères de l'époque, Mme Louise Mushikiwabo. Au cours des deux ans qui ont suivi l'assassinat, les biens de Mr. Rwigara ont été soit vendus aux enchères, soit détruits, sa veuve et ses orphelins ont été torturés et jetés en prison. Deux d'entre eux (sa veuve et une de ses filles) sont restées en détention pendant quatorze mois. Elles n'ont été libérées qu'après une intense pression de la communauté internationale. Il convient de noter qu'en cette affaire, il n'y a eu ni enquête, ni poursuites judiciaires contre les suspects.

Le cas de M. Kizito Mihigo, le célèbre artiste et activiste de la paix et de la réconciliation qui a été retrouvé mort alors qu'il était en détention dans un cachot de la police le 17 février 2020, a accentué l'opinion commune que beaucoup de rescapés du génocide contre les Tutsi ne meurent pas de mort naturelle comme on le fait croire.

Contrairement aux cas des autres victimes, l'assassinat de M. Mihigo, qui était une figure de renommée internationale, a fait que le gouvernement a subi la pression de ceux qui, au pays, comme à l'étranger, réclamaient une enquête. Le gouvernement a pourtant catégoriquement refusé de collaborer avec des experts internationaux indépendants dans une enquête conjointe qui procéderait à une autopsie. Dix jours après la mort de M. Mihigo, un communiqué de la National Public Prosecution Authority (NPPA) et du Rwandan Investigations Bureau (RIB) proclamant les résultats d'une enquête unilatérale, a été rendu public. Le communiqué a ainsi confirmé celui que le Rwandan Investigations Bureau (RIB) avait publié le matin du 17 février 2020, le jour de l'annonce de la mort de M. Mihigo, faisant passer celle-ci pour un suicide et ce avant toute tentative de procéder à une enquête. Divers témoins oculaires ont par la suite réfuté la thèse du suicide comme cause possible de cette mort. Parmi ces derniers, se trouve un reporter youtubeur qui, après avoir vu de ses propres yeux le corps du défunt, a déclaré avoir remarqué des balafres sur son visage qui n'auraient pu être causées que par des objets pointus plutôt qu'un suicide par pendaison tel qu'officiellement annoncé. Ledit reporter a été par la suite incarcéré et il n'a jamais été inculpé.

Depuis l'arrestation de M. Mihigo le 13 février 2020, une forte campagne de salir sa réputation, et plus tard sa mémoire, est menée. Elle est orchestrée par des officiels du gouvernement de haut rang et renvoyée en écho par les médias proches du gouvernement et du parti au pouvoir. D'autre part, une campagne d'intimidation est

dirigée contre toute personne qui ose pleurer M. Mihigo ou tout simplement manifester ses sentiments de tristesse suite à sa mort.

M. Karasira est encore en vie, mais les mêmes caractéristiques de la constante qui se dégage des autres cas, et qui pourrait conduire à son assassinat, se démontrent déjà. M. Karasira, enseignant d'université et artiste, a perdu ses parents et sa petite sœur en 1994. Ils ont été assassinés par l'Armée Patriotique Rwandaise, alors mouvement rebelle dirigé par Paul Kagame. En youtubeur et chanteur amateur, M. Karasira a composé beaucoup de chansons en rapport avec l'injustice sociale. Ceci a conduit à son isolement social, lequel était ingénieusement orchestré par des officiels du gouvernement. C'est seulement à la suite de sa récente révélation des détails de l'assassinat de sa famille que la pression à son endroit a commencé à monter, exercée par les médias proches du gouvernement ainsi que par des officiels de haut rang de l'État-parti du Président Kagame.

En date du 20 juillet 2020, dans un tweet, M. Tom Ndahiro, un stratège politique et membre du National Executive Committee (NEC) du parti au pouvoir, a accusé M. Karasira d'être un ennemi du pays et a réclamé qu'il soit chassé de son poste d'enseignant à l'Université du Rwanda.

Le même jour, M. Edouard Bamporiki, Secrétaire d'État au Ministère de la jeunesse et de la culture et membre, lui aussi, du National Executive Committee (NEC), a relayé les mêmes accusations contre M. Karasira. Il a également réclamé son licenciement.

Le 27 juillet, 2020, Dr. Ignace Gatara, Directeur du College of Sciences and Technology à l'Université du Rwanda, également membre du National Executive Committee (NEC), a fait suite aux allégations de Messieurs Ndahiro et Bamporiki. Il a adressé une lettre de demande d'explication à M. Karasira. Il lui demandait d'expliquer ses critiques à l'endroit du gouvernement pour son manquement à célébrer la journée nationale d'indépendance ainsi que sa non-disposition à épouser une femme Rwandaise. La lettre l'accusait aussi d'insulter des officiels du gouvernement.

Le 14 août, 2020, M. Karasira recevait une lettre de licenciement signée Prof. Philip Cotton, Vice-Recteur de l'Université du Rwanda, pour, entre autres fautes disciplinaires, l'expression d'attitudes et d'opinions controversées par voie de

déclarations publiques, déclarations qui seraient contraires aux valeurs professionnelles, à son éthique et à ses obligations comme éducateur.

Des six facettes de la constante des assassinats ciblant des rescapés du génocide contre les Tutsi, trois se dégagent déjà des persécutions exercées sur M. Karasira. Notre grande inquiétude, pour le moment, est que la quatrième, la fatale, soit pour bientôt.

Pour ce qui est de la justice, tout ce que les rescapés ont demandé, et continuent de demander, est que tout se passe comme prévu par la loi. Au contraire, certains des architectes du génocide sont protégés par le gouvernement. Parmi ceux-là se trouvent même ceux qui ont été reconnus coupables par des cours de justice légalement établies. Le cas de l'ancien Premier Ministre, M. Pierre-Célestin Rwigema, est une illustration du cynique usage du génocide pour des intérêts politiques. Alors qu'il était membre du gouvernement, et plus tard Premier Ministre, de 1994 en 2000, des témoins et victimes de son rôle présumé dans le génocide et leurs familles ont en vain plaidé pour sa poursuite en justice. C'est seulement après qu'il eut fui le pays que son cas a été soumis à des poursuites en justice. Avant son retour de l'exil, toutes les charges à son encontre ont été abandonnées, mesure qui a mis en évidence le marché qu'il avait conclu avec le gouvernement pour lui garantir un retour en toute sécurité.

M. Lewis Murahoneza, alias Kigurube, un des leaders les plus tristement célèbres de la milice Interahamwe, a été reconnu coupable de différents chefs d'accusation dont le génocide, le meurtre et le viol, et il a été condamné par contumace par un tribunal Gacaca à 30 ans de prison. Tous ces crimes ont été commis pendant le génocide contre les Tutsi. En décembre 2013, et sur invitation du Gouvernement rwandais, il a voyagé au Rwanda où il a été accueilli et protégé par des autorités de haut du Gouvernement rwandais, dont le Président de la République lui-même. Jusqu'aujourd'hui, M. Murahoneza, qui réside en Belgique, est encore libre de tous ces mouvements.

À la suite de beaucoup de lettres adressées au Président de la République réclamant des enquêtes sur de nombreuses morts suspectes de rescapés du génocide contre les Tutsi, un groupe de rescapés a adressé une autre lettre au Président Paul Kagame en date du 3 août 2019. La lettre soulignait, entre autres doléances, de graves inquiétudes concernant l'implication habituelle des institutions gouvernementales dans les morts de leurs camarades rescapés qui ont été à chaque fois suivies de violentes diffamations et de campagnes d'intimidation, malheureusement réussies, à l'endroit des victimes et de

ceux qui essayaient de demander justice. Elle montrait aussi que tout cela était mené par des officiels gouvernementaux et des membres importants du parti au pouvoir.

Il est à noter qu'aucune des nombreuses lettres que nous avons adressées au Président de la République à ce sujet n'a eu ni accusé de réception, ni réponse appropriée. À la place de cela, beaucoup de signataires ont été soumis à différentes sortes d'intimidation et d'abus exercés par la presse et les médias sociaux proches du gouvernement et du parti au pouvoir, des officiels gouvernementaux et des proches qui, craignant pour leur sécurité, essayaient désespérément de prouver leur loyauté au gouvernement.

Nous demandons aux Nations Unies d'inscrire la sécurité et la protection des rescapés du génocide contre les Tutsi à l'ordre du jour des questions à examiner de manière urgente;

Nous prions toute la presse nationale et internationale de porter notre signal de détresse à la connaissance du monde entier en exposant la cruauté qui est infligée aux rescapés du génocide contre les Tutsi par les services de sécurité du gouvernement rwandais;

Nous invitons d'autres organisations internationales, les gouvernements étrangers et autres amis du Rwanda à mettre la pression sur le gouvernement du Rwanda en exigeant qu'il prenne des mesures sérieuses pour protéger la sécurité des rescapés du génocide contre les Tutsi et qu'il procède à des enquêtes et à des poursuites judiciaires contre les responsables de ces tueries et de ces actes d'intimidation.

**Copie pour information:**

- Sa Sainteté le Pape François, Pape de l'Église Catholique et Chef de l'État du Vatican
- Sa Majesté la Reine Elizabeth II, Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que de quinze autres États souverains
- S. E. Donald Trump, Président des États Unis d'Amérique
- S.E. António Guterres , Secrétaire Général des Nations Unies
- S.E. Jeppe Tranholm-Mikkelsen, Secrétaire Général du Conseil de l'Union Européenne
- S.E. Cyril Ramaphosa, Président de l'Union Africaine
- S.E. Moussa Faki Mahama, Président de la Commission de l'Union Africaine

- S.E. Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
- S.E. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés – UNHCR
- S.E. Paul Kagame, Président de la Communauté de l'Afrique de l'Est
- S.E. Liberat Mfumukeyo, Secrétaire Général de la Communauté de l'Afrique de l'Est
- S.E. Kaguta Museveni, Président de la République de l'Uganda
- S.E. Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya
- S.E. John Pombe Magufuli, Président de la République de Tanzanie
- S.E. Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi
- S.E. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan
- S.E. Michaëlle Jean, 27<sup>ème</sup> Gouverneure Générale du Canada
- Parlement du Royaume Uni
- Congrès Américain
- Parlement du Royaume de Belgique
- Parlement du Royaume d'Espagne
- Parlement du Canada
- Parlement Français
- M. Kenneth Roth, Secrétaire Exécutif de Human Rights Watch
- Mme Julie Verhaar, Secrétaire Générale intérimaire d'Amnesty International
- Tom Lantos Human Rights Commission
- Commonwealth Human Rights Initiative - CHRI
- Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
- Fédération Internationale des Droits de l'Homme - FIDH
- Ligue Rwandaise pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme - LIPRODHOR
- Centre de lutte contre l'impunité et l'injustice au Rwanda - CLIIR
- Observatoire des Droits de l'Homme au Rwanda – ODHR
- Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme - RADDHO
- Prof. Philip Cotton, Vice-Recteur, Université du Rwanda
- M. Abraham Muthai
- M. Shaka Ssali - VOA - Straight Talk Africa
- Mme Adeola Fayehun Oladele Fayehun – Keeping it Real with Adeola
- Mme Donatille Mukabalisa, Présidente du Parlement, Rwanda
- Mr Augustin Iyamuremye, Président du Sénat, Rwanda
- Mr Edouard Ngirente, Premier Ministre, Rwanda
- British Broadcasting Corporation - BBC (World Service)
- British Broadcasting Corporation - BBC Gahuzamiryango
- Voice of America - VOA

- Radio France Internationale - RFI
- Agence France Presse - AFP
- Africa24
- Canadian Broadcasting Corporation - CBC
- Australian Broadcasting Corporation - ABC
- Washington Post
- New York Times
- Financial Times
- The Globe & Mail
- Africa is a Country - AIAC
- West Africa Democracy Radio

Respectueusement,

1. Abijuru Abel, Canada
2. Bamara Prosper, Sénégal
3. Basabose Philippe, Canada
4. Bayingana Jovin, États Unis d'Amérique
5. Bizumuremyi Bonaventure, Espagne
6. Cyamazima Jacky, Canada
7. Dusenge Ada, Canada
8. Gasana Gallican, Canada
9. Gasirabo Dada, Canada
10. Gwiza Tabitha, Canada
11. Kagabo Mireille, Canada
12. Kageruka Bonaventure, Afrique du Sud
13. Kalisa Mubarack, Australie
14. Kalisa Sunia, Australie
15. Kanzayire Anny, Royaume Uni
16. Kayijuka Emérance, Canada
17. Masozera Etienne, Canada
18. Muhayimana Jason, Ububiligi
19. Mukashema Espérance, Pays-Bas
20. Mukeshimana Séraphine, Ububiligi
21. Murebwayire Agnès, Belgique
22. Murwanashyaka Théogène, Espagne
23. Musabyimana Jean de Dieu, États Unis d'Amérique
24. Mwendata Gilbert, États Unis d'Amérique
25. Ndwaniye Siméon, Canada

26. Niyibizi Hosea, Canada
27. Nkubana Louis, Canada
28. Ntagara Jean Paul, Canada
29. Rugambage Louis, Pays-Bas
30. Rugambwa Teddy, Royaume Uni
31. Rusesabagina Tasiyana, Belgique
32. Rutagengwa Emile, Afrique du Sud
33. Rutayisire Angélique, Belgique
34. Rwabagina Abdulaye, Afrique du Sud
35. Sisi Evariste, Pays-Bas
36. Utamuliza Eugénie, Canada
37. Uwibambe Léontine, Belgique

N.B.: Pour vos questions, contactez: [savesurvivosurvivors1@gmail.com](mailto:savesurvivosurvivors1@gmail.com)